

Créé avec l'objectif du «plus jamais ça»

GM

Le Conseil de l'Europe est une institution antérieure à l'ancêtre de l'Union européenne. Cette institution a été créée en 1949 après la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour consolider la paix avec l'objectif du «plus jamais ça».

Pour Pierre-Alain Fridez, le Conseil de l'Europe «représente le temple de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme. Sa charte repose sur la Convention européenne des droits de l'homme qui confère des droits fondamentaux et l'accès à une justice équitable à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de ses 46 États membres. Le Conseil de l'Europe regroupe l'ensemble des pays du continent jusqu'à l'Azerbaïdjan, à l'exception de la Biélorussie, qui pratique toujours la peine de mort, une ligne rouge, et la Russie, un ancien pays membre exclu pour les motifs que l'on sait.»

Le Conseil de l'Europe regroupe l'Assemblée parlementaire composée de députés de tous les pays, le comité des ministres, la Cour européenne des droits de l'homme, le Congrès des pouvoirs locaux qui représente les collectivités et régions de toute l'Europe, ainsi que toute une série d'unités actives dans les domaines de compétence du conseil, tels la démocratie, les droits de l'homme, les questions migratoires ou encore la sécurité des médicaments.